

"Nous nous développons grâce au parrainage"

06/11/2023



Le réseau d'experts-comptables Viseeon a effectué une levée de fonds de 4 millions d'euros pour développer de nouveaux métiers. Les explications de son fondateur, Joël Pereira.

Présentez-nous votre réseau et son mode de fonctionnement particulier...

Nous avons immatriculé Viseeon en 2016, mon épouse Mylène, directrice financière, notre ami ingénieur Miaina Andriana, et moi-même, expert-comptable. Nous avons le

statut de jeune entreprise innovante, grâce au software spécifique que nous avons développé. Et surtout, nous nous sommes inspirés du succès des agents immobiliers IAD, qui étaient nos clients dès 2014, pour bâtir un nouveau modèle de réseau. Concrètement, nous nous développons grâce au parrainage : pour rejoindre Viseeon, il faut être parrainé par un membre, lequel endosse des responsabilités. Il accueille et intègre son filleul, dans le but que ce dernier réussisse. Viseeon veut offrir à chaque expert-comptable la possibilité de rester indépendant tout en bénéficiant de la force du collectif.

Le parrain est rémunéré ?

Oui. En tant que membre, le filleul verse au réseau une redevance dégressive selon son chiffre d'affaires. Bien sûr, le distinguo est fait entre un expert-comptable qui nous rejoint en ayant déjà sa propre clientèle et celui qui part de zéro. Sur cette redevance, une somme est reversée au parrain. Le parrain est ainsi rémunéré pour son rôle de mentor auprès de son ou ses filleuls. Car cela demande une implication, qu'il est important de valoriser. Nous formons, bien entendu, nos membres à devenir parrains et à manager des filleuls. En moyenne, un membre développe une équipe de trois filleuls et je peux vous dire que le réseau profite de cet état d'esprit d'entraide et de bienveillance.

Quel est le profil de vos membres ?

Viseeon comptera 100 membres à la fin de l'année (nous étions 52 fin 2022). Ce sont, à 40%, des jeunes experts-comptables qui se lancent, puis à 30%, des personnes qui ont des difficultés à évoluer. Nous avons aussi 20% de diplômés du Dec qui reviennent dans la profession après avoir exercé en entreprise. Enfin, il y a 10 à 15% de cabinets qui préparent leur transmission et veulent développer leur clientèle et se moderniser.

Quels outils et accompagnement proposez-vous aux membres ?

Nous apprenons à nos confrères à devenir entrepreneurs et managers, au-delà de leurs compétences techniques indéniables et de leur rigueur d'experts-comptables. Le parcours d'intégration débute avec une formation initiale de trois jours au siège de Viseeon, au cours de laquelle nous mettons en place une stratégie personnalisée de développement pour le nouveau membre. Puis, il passe trois semaines en lien quotidien avec son parrain, qui lui fait faire des exercices pratiques, tels que l'appel de prospects, l'utilisation de notre intranet etc. Nous proposons une panoplie de services : outre les outils informatiques, nous aidons notre nouveau confrère à capter des clients par, notamment, des campagnes avec Google ads et via des partenariats. Pour chaque entrée de nouveau membre, notre réseau investit 24 112 euros la première année. Mais cela produit ses fruits : un jeune expert-comptable signe en moyenne 124 000 euros de lettres de mission la première année, ce qui équivaut au double de la moyenne de la profession.

Comment s'est déroulée votre levée de fonds et à quoi servira--elle ?

En début d'année, nous avons levé 1,3 M d'euros auprès d'anciens associés du groupe immobilier IAD ainsi que 700 000 auprès de confrères. Puis nous avons sollicité 2M€ auprès de banques traditionnelles. Tout cela a pour objectif de développer 4 nouveaux métiers, opérationnels début 2024 : la branche social-RH où nous accueillerons notamment des membres gestionnaires de paye. La branche Organize, où nous serons rejoints par des assistantes administratives (une fonction très demandée par nos clients). Puis, il y aura une branche Change, avec des formateurs et des coachs pour aider les dirigeants, et enfin, une branche Perform, avec des consultants spécialisés dans divers domaines : technologie, communication, etc.

Comment garantirez-vous la qualité de leurs prestations ?

Ces nouveaux membres ne seront pas nécessairement experts-comptables, c'est pourquoi ils devront posséder au minimum un Master 2 et/ou faire valoir des années d'expérience et produire des recommandations. Puis nous allons les observer pendant la période d'intégration, avant de les autoriser à facturer sous notre nom. Ces nouveaux métiers ont vocation à se déployer au Portugal et en Espagne, zones où nous nous développons également.

Propos recueillis par Olga Stancevic

Source URL: <https://www.actuel-expert-comptable.fr/content/nous-nous-developpons-grace-au-parrainage>